



INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS



Afin d'organiser les **vacances de printemps**, vous devez inscrire votre enfant

Du lundi 26 au vendredi 30 mars 2018 soit :

- En remplissant une fiche d'inscription (disponible au Centre de Loisirs et téléchargeable sur le site internet de la Mairie de Bouloc)
- Soit en vous inscrivant sur l'EXTRANET (si vous avez opté pour la facturation par mail).
- Soit en passant inscrire votre enfant aux heures de permanences (le mercredi de 13h30 à 18h30 ou le jeudi de 15h à 19h).

Les inscriptions seront closes le
VENDREDI 30 MARS À 19H.



Au-delà de cette date, les enfants ne seront accueillis que dans la limite des places disponibles.



Rappel du règlement intérieur : Toute(s) annulation(s) ne pourra être prise en compte que par écrit au moins 7 jours avant la date réservée. Si vous bénéficiez de la carte vacances, pensez à la demander auprès de votre CAF et nous la transmettre si ce n'est déjà fait. Merci